

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 janvier 2026 19:00

En exercice : 24

Présents : 19

Excusés : 4

Absents : 1

Date de la convocation :
09/01/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Bernard GUILLOTEAU

N° interne de l'acte :
D07_01_2026

lundi 26 janvier 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Anita BERNARD, Ludovic BERNARD, Alexandra BITEAU, Eric CLAIRGEAUX, Albert CORNUAU, Laurent DESNOUHES, Nathalie DUBIN, Magalie GUICHETEAU, Bernard GUILLOTEAU, Véronique JOLY, Nicolas LANOUE, Anne-Claude LUMET, Catherine LUMINEAU, Johann PASQUEREAU, Céline RAVAUD, Christian RIGAUDEAU, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY)

Membres excusés

Emilie CHARRIER, Antoine HERITEAU, Marie-Odile ROCHAIS

Membres Absents :

Charlène RANTIERE

PARTICIPATION VERSÉE AU SYDEV POUR LA RÉNOVATION D'HORLOGES ASTRONOMIQUES

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que trois horloges astronomiques doivent être rénovées sur Sèvremont dans la rue des ajoncs, dans le lotissement Culminant 2 et dans la zone de la Blauderie.

Il indique que le SYDEV a transmis à la commune une convention de travaux à cet effet prévoyant un coût de 3 455 € TTC, avec une participation communale de 1 440 €, selon le détail suivant :

Nature des travaux	Coût estimé des travaux HT	Coût estimé des travaux TTC	Participation communale
Eclairage public rénovation	2 879 €	3 455 €	1 440 €
TOTAL	2 879 €	3 455 €	1 440 €

Monsieur le Maire propose d'approuver les travaux prévus et de l'autoriser à signer la convention de participation financière correspondante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés, approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié conforme
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY



Le Secrétaire de séance,

Bernard GUILLOTEAU



Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le : 30 janvier 2026
Publié le : 02 février 2026